



**SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### STOP AU BASHING POSTAL, AUX CONSÉQUENCES DRAMATIQUES POUR LES POSTIERS !

Les polémiques et attaques médiatiques sur un seul service public, celui de La Poste, sont particulièrement choquantes, et conduisent à des réponses de La Poste inadaptées à la situation sanitaire. **La Poste, c'est 1% de la population active**, et il y a plus de 80% des postiers au travail, avec un rythme de travail adapté à leur propre sécurité sanitaire. **Ce bashing médiatique irresponsable, engendre un raidissement patronal pour tenter d'amadouer le gouvernement, les élus locaux, les groupes de presses. Ceux-ci sont-ils propres pour autant ?**

#### Trois exemples :

- ▶ La distribution de la Presse, après une campagne à charge des groupes de Presse ayant conduit à mettre en place une organisation de travail et logistique dédiée, a permis de faire tomber les masques : La Poste et les postiers étaient au rendez-vous imposé par le gouvernement et ces groupes de pression, pas les journaux ! Ainsi, 2000 postiers ont été mobilisés...pour quasiment rien à traiter !
- ▶ L'ire des élus locaux dans les médias contre les services postaux, masque leur incompétence (les missions de services publics postales ne sont pas financées par l'impôt) et leur inconséquence, car ils ont été les premiers à fermer 4500 agences postales communales sur 6000, tout en confiant à La Poste certaines prestations de services à la personne qu'ils n'étaient plus en capacité d'assurer !
- ▶ Le gouvernement se fait l'écho de ces pressions, en pressant à son tour La Poste de reprendre une activité répondant aux critiques médiatiques, sans se soucier des conséquences sanitaires pour les postiers et leur nombre de contaminés déjà important, malgré un discours priorisant celle-ci. Accuse-t-il l'Armée de la même manière lorsque le Charles-de-Gaulle n'assume plus sa mission pour cause de contamination de l'équipage, ou lorsque d'autres services publics, y compris régaliens, réduisent leur activité de 50 à 70% ?

Mais aujourd'hui, après le discours présidentiel, **l'irresponsabilité a franchi plusieurs degrés. La CFDT Poste IdF, 1ère organisation syndicale, dénonce fermement la décision unilatérale d'étendre l'amplitude des services postaux**, à près de 100% pour le réseau des Bureaux de Poste, et de passer de 3 à 4 jours travaillés pour les postiers du Courrier-Colis. Alors que les missions dévolues sont **assurées grâce au courage et au dévouement des personnels**, qui ont fait des efforts considérables depuis le 17 mars pour répondre à l'absentéisme occasionné par les mesures de confinement, **le choix des dirigeants du groupe résonne comme une forme de mépris** à cet engagement aux côtés des citoyens et de la population.

**Cette mesure d'organisation du travail n'a fait l'objet d'aucune concertation ni négociation.** La décision est uniforme pour tout le territoire, **foulant ainsi au pied les réalités pandémiques différentes dans le pays, et notamment en Ile-de-France, région cluster.** De plus, elle s'accompagne, avec l'aide des décrets du gouvernement, **de mesures de plus en plus coercitives, et de pressions pour faire baisser le taux d'absentéisme au travail.** Drôle de façon de remercier l'engagement des travailleurs. C'est la raison pour laquelle **la quasi-totalité des CHSCT de nos établissements, directions et sièges postaux ont voté contre cette mesure !** Car à vouloir répondre aux injonctions et attaques des sphères de pouvoir, on est en train de **sacrifier la sécurité sanitaire des postiers franciliens sur l'autel des apparences d'ordre purement politiques.**

**Nous appelons nos dirigeants à se ressaisir dans les plus brefs délais, à remettre le dialogue social au cœur de la gestion de la crise sanitaire, et à prendre en compte la spécificité de l'Ile-de-France, bien plus touchée par la pandémie que le 17 mars, avec des postiers qui se rendent pour beaucoup au travail en transports en commun. Et qui continuent à être contaminés et à contaminer leurs proches confinés. Assurer les missions essentielles, mille fois oui ! Exercer son métier comme s'il n'y avait pas de pandémie, non !**

#### CONTACTS :

Francis MAGNOU  
Secrétaire Général

Bernard MARTIN  
Secrétaire Général Adjoint

Francis BOURGET  
Secrétaire en charge de La Poste

CFDT SF3C  
23 rue d'Alleray 75015 Paris  
Tél : 01 40 29 82 00  
Fax : 01 40 29 82 10  
contact@cfdt3c.org  
www.cfdt3c.org